



Biarritz, le 25 février 2013

A.G. de l'Exercice 2012

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 Février 2013

Cette assemblée s'est tenue de 10h30 à 12h00 à la Maison des Associations 2 Rue Darritchon à Biarritz afin de délibérer sur l'ordre du jour présenté dans la convocation du 20 Janvier 2013

Après les souhaits de bienvenue formulés aux membres présents et représentés par **Le Président Pierre Marcé**, celui-ci salue bien amicalement ceux et celles qui en ont été empêchés.

Il est alors procédé à la constitution du **bureau de l'assemblée** qui est composé

de Pierre Marcé Président de séance,
de Michel Ducoloner comme Secrétaire

plus deux Scrutateurs qui sont désignés pour le contrôle de tous les votes,

à savoir : *John Myatt et Marc Pozza*

EXTRAIT

1- La séance est déclarée ouverte et commence par une lecture sur grand écran du rapport moral du Président

retracant l'activité de l'association durant l'exercice 2012 tout en soulignant les principaux sujets de satisfaction .

1-1 Reprise du travail du Comité d'Aménagement de la «Côte»

Une réunion très importante s'est tenue en Mai 2012 au cours de laquelle Didier Borotra a présenté Monsieur Péna, Architecte Paysagiste, auteur de nombreux projets internationaux, lequel au cours de cette séance a commenté la totalité de son avant projet tel que suggéré sur la plaquette de «l'équipe Borotra» lors de la dernière campagne électorale.

Puis, il a confirmé l'intention de la Ville de créer le parking souterrain de 300 à 350 places annoncé sur son dernier programme électoral : cet ouvrage devant être situé, sans autres précisions, sur la crête de la falaise au droit du PK actuel.

En raison de rumeurs portant sur un lancement prochain des études de ce parking, nous avons décidé d'en parler d'urgence avec des élus, tout en nous concertant afin d'analyser les conditions qui pouvaient nous permettre de donner un accord sur la réalisation d'un tel ouvrage.

Ces conditions ont été reportées et résumées sur notre site internet après avoir été présentées à Didier Borotra

En résumé des notes et courriers datés du début d'année jusqu'à d'Avril 2012, il y a lieu de rappeler quelques points de ces demandes.

Cet ouvrage devrait assumer une triple fonction:

- ***Servir de desserte de la plage ainsi que du quartier Beau-Rivage***
- ***capter la circulation en provenance de Bidart et limiter la pénétration automobile au centre ville.***

Ce point d'arrêt pouvant devenir ainsi l'un des principaux points de fixation pour le départ (ou l'arrivée) de l'extension du réseau des navettes urbaines

Pour les touristes, les baigneurs et les surfeurs, ce parking devrait comprendre certains aménagements spécifiques :

- *être conçu avec des dimensions de places et des circulations plus larges que les minimum prévus par les normes*
- *permettre une circulation piétonnière interne d'accès parfaitement sécurisée pour une population accompagnée d'enfants ou de jeunes avec matériel de plage, planches de surf etc.*
- *être conçu pour donner plus de fluidité à la circulation des véhicules et simplifier les manoeuvres de par un stationnement en épi*
- *construit en limitant le nombre de points porteurs et permettre le confort et la sécurité des usagers par une vision totale des plateaux*

- réaliser un parking ouvert sur l'extérieur par le biais de parois ajourées (claustra) pour une population en tenue de plage et comprenant des accès directs aux lacets
- créer un premier étage avec une hauteur sous plafond tenant compte des besoins de véhicules équipés d'une galerie pour transporter les planches de surf

Pour les habitants du quartier

- ne pas traduire la réalisation de ce parking par une extension du stationnement payant le long des rues du quartier pour ne pas pénaliser une population majoritairement modeste
- Création en lieu et place du parking actuel d'un vaste balcon donnant sur la mer d'où disparaîtra tout stationnement de véhicules

Ces demandes furent complétées par l'obligation de restituer à l'identique le Square Jean Baptiste Lassalle avec toutes ses possibilités d'activité, dès que nous avons appris l'emprise autorisée pour cet ouvrage, la veille de la réunion du Conseil Municipal du 14 septembre 2012 en découvrant les pièces de la Procédure de Délégation de Service Public (DSP)

Justification de moyens mécanisés tel qu'un Ascenseur Incliné, reliant le quai

Directement liée aux conséquences de la suppression de la circulation des véhicules sur le boulevard du Prince de Galles, cette prestation facilitera aux familles, aux personnes du troisième âge ainsi qu'aux personnes handicapées, l'accès au quai du pied de falaises devenu piétonnier

1-2 Continuation de la campagne d'essai contre l'envahissement et pour l'élimination des « Herbes de La Pampa »: ce qui nous a permis d'obtenir des essais d'arrachage par la Ville qui ont donnés des résultats favorables et permis aux Services Jardins de la Ville de définir et opter pour des techniques de travail

1-3 Participation au Comité du Quartier Beau-Rivage

Cette participation devrait enfin voir son intérêt augmenter car **une réunion prévue le 4 Février à 18h30** à la Maison ses Associations a pour thème le Parking de BeauRivage sous la direction de Max Brisson assisté de Jakes Abeberry

On y parlera enfin d'un des problèmes de la Côte des Basques**Vous pouvez tous y assister**

1-4 Exposition sur la Côte des Basques d'hier, d'aujourd'hui et sur ce qui pourrait être son aménagement de demain

Inutile de vous demander si vous l'avez ou si vous comptez la visiter ?

- Cette exposition de la Ville qui se tient actuellement dans l'ancien établissement de bains obtient un vif succès (**plus de 4000 visiteurs à ce jour dont plus de 80% à 90% des visiteurs seraient très favorables**)
 - Elle a fait l'objet d'une Forte Participation de notre association en ce qui concerne la remise de documents Photos portant principalement sur la partie ancienne de l'expo, par la relecture de textes conçus par d'autres participants, par le prêt de documents écrits décrivant cette plage notamment lors d'une «Une SAISON d'été à BIARRITZ » daté de 1858 , écrit par Isidore Lagarde et qui rend un peu plus Biarrot ceux qui ont eu la chance de le déguster
- Aux dernières nouvelles, cette exposition sera prolongée sur le site jusqu'au 17 Mai puis sur un autre endroit en cours de recherche par la Ville et la production d'un petit recueil commémo serait même envisagé

L'assemblée s'est ensuite poursuivie par l'énoncé et le vote des résolutions :

1ère résolution - Approbation des comptes de l'exercice 2012

Ces documents, dûment vérifiés par 2 administrateurs, sont présentés en séance par le Trésorier et ont été joints à la convocation

Ils ont été commentés par le Trésorier puis soumis au scrutin de l'assemblée.

Les comptes de l'exercice écoulé sont approuvés à l'unanimité et le Quitus de gestion est également donné au bureau sortant

Le montant des cotisations est à nouveau reconduit sur la base des données antérieures :

Membre actif :15 € -----couple:20 € ----- Moins de 26 ans :10 €-----Moins de 20 ans :5 €

Les recherches d'économies seront à poursuivre vis-à-vis des dépenses de fonctionnement et de préparation d'actions.

Il est à nouveau admis de ne diffuser par courrier postal que 2 ou 3 bulletins d'information par an.

Les membres informatisés continueront de recevoir régulièrement par EMAIL des bulletins divers et sur le site

internet de l'Association sur [.amis-cote-des-basques.org/](http://amis-cote-des-basques.org/)

2ème résolution : renouvellement des Administrateurs sortants

Aucune candidature autre que celles annoncées sur la lettre de convocation n'a été formulée
Le renouvellement des mandats de: Monique Landes- Jean-Charles et Michel Duclonier ainsi que de Pierre Marcé est voté à l'unanimité
La candidature de Marc Pozza en remplacement de Jeanine son épouse est acceptée à l'unanimité

***Nota: Il est rappelé que tous ceux qui veulent s'impliquer dans les préparations d'actions et à la vie de notre association peuvent assister à toutes les réunions des conseils d'administration
Il leur suffira de le demander pour être informé du jour et heure de ces réunions***

3ème Résolution : Identification des actions à retenir pour 2013

Les actions phares portent sur la continuité des actions en cours, tant avec le Conseil du Quartier Beau Rivage que pour le suivi des dossiers en cours sont reconduites à l'unanimité
à savoir :

-Travail du Comité et suivi de l'évolution des études des Aménagements espérés
Concernant les plantations sélectionnées à priori par Monsieur Pena , le Président informe de la décision de la Ville de procéder à un essai portant sur 5 éléments qui seront plantés à ce sujet
-Suivi des décisions portant sur l'Eradication des herbes de la Pampa
-Participation, au Conseil de Quartier dont le prochain aura lieu le lundi 4 (rappel)
-Préparation au Prochain Forum qui se tiendra le 20 septembre dont notre inscription est votée à l'unanimité mais qui nécessitera la participation du maximum d'entre nous

-Concernant nos rapports vis à vis de la Ville Il est demandé au futur Bureau ainsi qu'aux membres du CA d'accroître leur vigilance pour les décisions et obtenir des calendriers lors des réunions qui s'annoncent
Rappel des membres du Bureau que cette année est une année préparatoire aux municipales de 2014
Il y aura donc lieu de préparer à l'attention de chaque responsables des listes ,un questionnaire commun établi sur le principe de celui de 2007 et portant:

1- sur leur positionnement par rapport aux points principaux du projet en cours

2- sur leur vision sur la «Côte », et son devenir ainsi que sur les études qu'ils comptent lancer avec le calendrier des étapes qu'ils espèrent tenir

3- Enfin et surtout sur l'Ordre Prioritaire qu'ils comptent donner à ces travaux par rapport à leur programme
L'ensemble des points de cette 3eme résolution est accepté à l'unanimité mais nécessitera en priorité la participation du plus grand nombre : **l'action de 4 à 5 membres du Conseil ne suffisant pas pour suivre et mener à bien toutes ces résolutions**

Questions Diverses : aucune question n'a été formulée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures pour faire place à la première réunion du conseil d'administration de l'exercice 2012 portant sur la nomination des membres du nouveau bureau

Avant de se quitter le Président et le CA tiennent **à remercier pour leur fidélité tous les membres qui ont déjà renouvelé leur cotisation 2013 et ceux qui ne seront tarder de l'adresser au siège social**

Diffusé le 28 Février à tous les membres (anciens et nouveaux)de l'association

Le Président de séance
Pierre Marcé

Le Secrétaire séance
Michel Duclonier